

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-76

Séance du jeudi 04 septembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 août 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Michel-Pierre Pécoul, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Soazig Quillard et Elisabeth Martin.

Représentée : Sophie Thomas par Olivier Bridelance

Secrétaire : Soazig Quillard

2025-76 : Régime indemnitaire des agents communaux : avenant à la délibération 2019-34.

Monsieur le Maire, après avoir rappelé l'objet de la délibération 2019-34, attire l'attention du conseil sur le fait que l'article 3 de la délibération 2019-34, dont l'objet est de préciser quels sont les agents qui ont droit à ce régime indemnitaire, ne fait pas mention des « contractuels sur emploi permanent ».

Ce qui, sur le principe, n'est pas équitable. Par ailleurs, comme l'embauche prochaine au poste de Secrétaire Général de madame Héloïse Nief pourrait se faire précisément sur un statut de « contractuelle sur emploi permanent », il est essentiel de lui faire bénéficier de ce régime indemnitaire, disposition qui nous permettrait de lui octroyer, au prorata temporis, un équivalent du treizième mois dont elle bénéficie dans son emploi actuel.

Monsieur le Maire propose donc au conseil de compléter l'article 3 de la délibération 2019-34 ainsi :
Le régime indemnitaire sera versé aux agents stagiaires, titulaires et contractuels sur emploi permanent de droit public au premier jour d'entrée dans la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le principe de faire bénéficier les agents contractuels sur emploi permanent du régime indemnitaire des agents communaux.

Votants 9 POUR 9 CONTRE 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 4 septembre 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRESSE EN VERCORS' around the perimeter and '38650' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff and a cross, with a sun above. The signature is written over the stamp and extends to the left.

Délibération transmise à la préfecture le 08/09/2025

et affichée et publiée le 08/09/2025